

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/06/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Clément ROUX

Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALE

Objet: 11- Lampadaires tour du village: choix du modèle - DE_2022_027

Monsieur le Maire rappelle que le SYADEN va procéder cette année, en principe cette année, à l'enfouissement des réseaux de câbles aériens Rue du Tour de Village sur une longueur de plus de 200m : les poteaux EDF béton, ou autres, portant les luminaire de l'éclairage public disparaîtront.

Il s'agit :

- de récupérer les 7 lampadaires existants de type VENEZIA2 (LEDS, sans vitrages) installés par la municipalité précédente, et les garder en réserve.

- d'équiper les 7 emplacements avec des lampadaires et des mâts adaptés.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de faire un choix parmi trois modèles (CRYSTAL, VENEZIA2, STYLAGE) respectant les exigences du SYADEN en matière de respect de l'environnement, notamment par leurs nuisances réduites sur la faune nocturne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Porte son choix sur le modèle VENEZIA2

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions, bons de commande et devis correspondants.

Le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX

RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_027-DE

